

L'ÉQUIPE DU SAISP

Adjoint de direction
Secrétaire de direction
Educateurs spécialisés
Psychologue
Médecin généraliste
Agent logistique



LES HORAIRES DU SERVICE

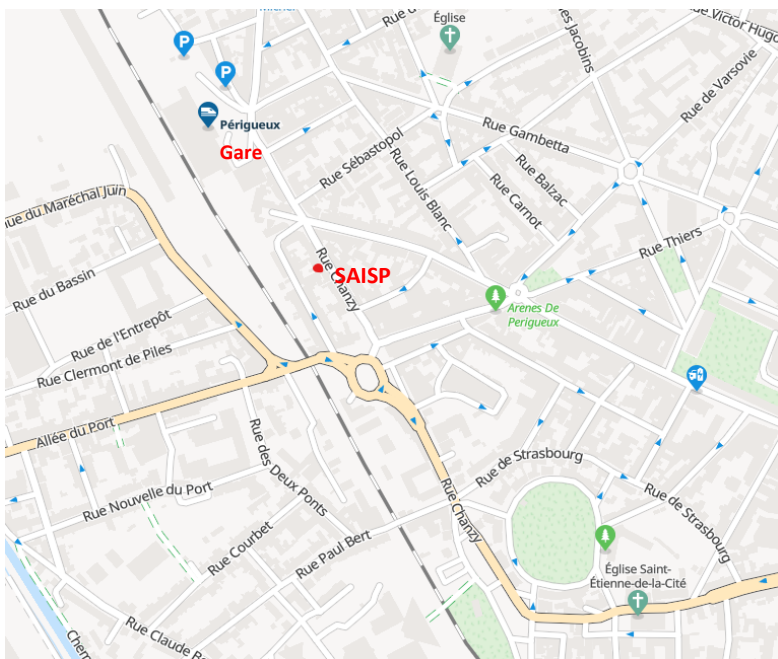
Nous accueillons le public du **Lundi au Vendredi**

de 9h à 12h et de 12h45 à 17h

selon le calendrier de fonctionnement

Tél : **05 53 45 49 30** — Mail : saisp@aolperigueux.org

Un recours téléphonique est mis en place pendant les vacances scolaires.



LIVRET D'INFORMATION

SAISP

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT
À L'INSERTION SOCIALE ET
PROFESSIONNELLE
Pour les jeunes de 12 à 25 ans



79 Bis rue Chanzy — 24000 PÉRIGUEUX

ASSOCIATION DES ŒUVRES LAÏQUES DE PÉRIGUEUX

Le SAISP, à quoi ça sert ?



A mieux vivre son parcours de scolarité ou de formation

Comment ? En identifiant les besoins pour aménager les apprentissages en recherchant un parcours qui correspond à chacun. Scolarité ou formation professionnelle ? Besoin d'aide aux apprentissages, adaptation des épreuves ou du contrôle continu ? Aide humaine pour lire les consignes et/ou pour aider à la prise de notes ? Adapter les modalités ou les postures en atelier ? Apprentissage ou scolarité ordinaire ?

Toutes ces questions se réfléchissent, tout comme se pense le contexte le plus favorable aux apprentissages : lycée professionnel ou général, Maison Familiale et Rurale, Centre de Formation pour Apprentis, Chambre de Commerce et de l'Industrie, etc... sont autant de partenaires avec lesquels nous coopérons.



A être soutenu dans son parcours d'insertion vers l'emploi à la mesure de besoins repérés et des capacités de chaque jeune.

Emploi en milieu ordinaire ou protégé ? Aménagements du poste de travail en fonction des difficultés (horaires de travail ou tâches à effectuer par exemple) ou pas ? Une Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé - **RQTH** - à quoi cela sert ?

Selon le projet du jeune, le SAISP est en lien avec des employeurs mais aussi avec les structures de travail de l'insertion par l'activité économique ou les structures adaptées au handicap : ESAT, Entreprises adaptées.



A travailler ses savoir être

Comment se comporter avec les autres ? comment faire en cas de conflit ? comment agir avec les camarades, les amis, la famille ? Comment comprendre les questions d'amitié ou d'amour ? C'est quoi le harcèlement ? Comment utiliser les réseaux sociaux ? Comment identifier les risques auxquels on s'expose ou au contraire quand on est en sécurité....

On peut avoir des difficultés à faire avec ses émotions, rendant les relations aux autres compliquées à gérer. On peut apprendre à faire autrement notamment en tentant de comprendre comment on peut se mettre dans certaines situations et comment à faire autrement.



A travailler ses savoir-faire

La montée en compétences professionnelle fait partie des savoir-faire, tout comme l'autonomie. La maturité ne s'acquiert pas à 18 ans ! Nous travaillons avec de nombreux partenaires afin que chaque jeune puisse acquérir ses savoir-faire en fonction de ses capacités et de ses souhaits.



A faire valoir ses droits

Chaque personne accompagnée dispose de droits et devient un citoyen avec le droit de vote, le droit de choisir son travail, le droit de choisir son lieu de résidence.

Notre devoir est que chaque jeune puisse faire des choix et que personne ne puisse entraver ses droits : nous soutenons son droit à l'autodétermination.



A prendre soin de soi en pouvant bénéficier de soins et d'accompagnements thérapeutiques

La prise en charge thérapeutique peut permettre à des jeunes de progresser dans leurs savoir-être et leurs savoir-faire. Le soutien thérapeutique peut en complément de l'accompagnement éducatif, consolider les acquisitions et progressions d'un jeune.

Nous évaluons la nécessité de consulter un psychologue, de bénéficier de de séances de psychomotricité, d'orthophonie ou d'ergothérapie.



A devenir plus autonome en devenant adulte à son rythme

Devenir plus autonome ne veut pas forcément dire tout faire tout seul, tout faire en même temps et toujours se débrouiller tout seul. C'est aussi savoir à qui s'adresser pour des renseignements, pour avoir de l'aide. C'est prendre le temps de réfléchir pour construire un projet, c'est avoir des priorités.

Nous travaillons **l'autonomie par la mobilité** grâce à l'utilisation des transports en commun, le passage du BSR ou du permis de conduire. **L'autonomie ou le logement** se travaille à la carte : par exemple, certains auront besoin de passer par un Foyer de Jeunes Travailleurs quand d'autres pourront se prendre directement un logement autonome.

La question des ressources est primordiale : une fois majeur, le jeune doit disposer de ressources afin de s'acheter à manger, de payer ses factures, de faire des achats en fonction de ses centres d'intérêt. C'est **gérer son propre budget** !

Prendre soin de soi s'apprend également. On ne s'improvise pas adulte ni médecin ! Nous conventionnons avec de nombreux thérapeutes libéraux en prenant financièrement en charge les séances proposées au jeune.

